



Photo.
Jean-Baptiste
Jeangène Vilmer.
DR

¹ Genèse 1:29: «Et Dieu dit: Voici, je vous donne toute herbe portant de la semence et qui est à la surface de toute la terre, et tout arbre ayant en lui du fruit d'arbre et portant de la semence: ce sera votre nourriture.»

A lire.
Ethique animale, Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, PUF, 2008, 304 pp.

Nous sommes ce que nous mangeons, Jane Goodall & Gail Hudson et Gary Mcavoy, Actes sud, 2008, 350 pp.

Comment vivre avec les animaux?, Peter Singer, Les Empêcheurs de penser en rond/Le Seuil, 2003, 140 pp et *La libération animale* de Peter Singer, 1975 (trad. 1993), Grasset, 380 pp.

Dernier numéro des *Cahiers antispécistes* (février 2008) consacré à «l'abolition de la viande». Dossier consultable sur le site: www.cahiers-antispécistes.org

Site de la Commission fédérale d'éthique pour la biotechnologie dans le domaine non humain (CENH): www.ekah.admin.ch/fr

Site de l'Office vétérinaire fédéral: www.bvet.admin.ch. On y trouve le texte de la nouvelle Loi sur la protection des animaux et un concours intitulé «Mon animal, j'en prends soin!»

Site des antispécistes vaudois: lausanimaliste.org

Photo.
A San Francisco, des militants de la cause animale protestent contre les conditions d'élevage des poulets (juin 2007).
DR

Pas si bêtes. Avant l'entrée en vigueur, le 1^{er} septembre, de la nouvelle Loi sur la protection des animaux, Le Mag vous propose un été de réflexion sur les relations entre l'humain et l'animal. A samedi prochain!

●●● Quel a été le rôle de la théologie chrétienne?

– Le catholicisme a établi une hiérarchie nette. Pour Saint Thomas d'Aquin, l'animal est inférieur à l'homme car dépourvu d'intention morale et de volonté. Chez les protestants et les anglicans, on trouve davantage de défenseurs des animaux, comme le révérend Andrew Linzey, actuellement titulaire à Oxford de la première chaire de «théologie et bien-être animal» au monde.

Le caractère anthropocentrique de la Bible est équivoque: la Genèse contient des passages cités par les végétariens; d'autres suggèrent que Dieu a créé les animaux pour être utilisés et notamment mangés par l'homme. Les apôtres auraient été végétariens; le message est donc difficile à établir. Ce sont avant tout des raisons sociales et instrumentales qui dictent nos comportements. La tradition exonère beaucoup de choses, y compris les exceptions culturelles les plus irrationnelles comme la corrida en Espagne, au Portugal et dans le sud de la France. Ou le foie gras, dont la France est productrice à 95%, mais que la Commission Européenne condamne.

Vous évoquez l'humanisme: le dénigrement de l'animal est-il une faillite de cette philosophie?

– Le projet cartésien est celui de la soumission de la nature par l'homme. Kant prend en compte la souffrance animale mais uniquement par rapport à l'homme – en vertu de sa mauvaise conscience, si vous voulez. L'animal reste un moyen, pas une fin. Dans la tradition anglo-saxonne, on a réfléchi de manière plus pragmatique à la «communauté de souffrance» entre humains et animaux. Jeremy Bentham (*philosophe utilitariste anglais, 1748-1832, ndlr*) a questionné le rapport entre notre intelligence supérieure et la souffrance animale. Il s'est demandé si la première exonérait la seconde, répondant par la négative. On trouve chez Rousseau, avant lui, un raisonnement similaire.

Que pensez-vous de l'argument qui consiste à dire qu'avant la défense des animaux, il vaudrait mieux se préoccuper des humains?

– L'homme a une capacité de sophisme incroyable. Cet argument suggère un ordre de priorité, or on ne résoudra ja-

mais tous les problèmes des humains, cela ne doit donc pas nous empêcher de nous préoccuper de ceux des animaux. Acheter des œufs de poules élevées en plein air n'interdit pas de faire des dons à la Croix-Rouge!

Le problème, c'est que ceux qui tiennent le raisonnement que vous évoquez ne font généralement rien, ni pour les humains ni pour les animaux. Ce qui importe, c'est la continuité entre les espèces. La preuve est qu'en Angleterre et aux Etats-Unis, ce sont les mêmes qui ont aboli l'esclavage et formé les premières ligues de défense des animaux. Qu'on songe aussi à l'humanitarisme global du Dr Schweitzer et de Gandhi.

Peut-on établir un parallèle entre spécisme et racisme?

– C'est évident. Le terme a d'ailleurs été créé selon la même logique grammaticale par Richard Ryder (*psychologue et philosophe, pionnier du mouvement de libération animale à Oxford en 1970, ndlr*). Dans un cas, il s'agit de la discrimination selon la race, dans l'autre selon l'espèce. Dans les deux cas, on observe la même rhétorique des exploitants, l'emploi des

mêmes euphémismes pour caractériser leur activité. Les industries de la viande et de la fourrure évitent autant que possible les images pouvant susciter l'empathie envers les animaux, tout comme les propriétaires d'esclaves dissuadent la population de s'approcher des champs où trimaient les esclaves. De là à penser qu'on abolira l'exploitation animale car on l'a fait pour les esclaves, il y a un gouffre: l'esclavage a été aboli parce que les esclaves ont été reconnus comme des humains, ce qui ne sera évidemment jamais le cas des animaux.

Les animaux sont donc condamnés à être exploités par les humains?

– Honnêtement, je le crois. A moins de prôner l'absence d'interaction entre les deux groupes, voire la disparition de l'humanité pour le bien des autres espèces, comme le font certains groupes extrémistes. Je ne crois pas à l'abolition, mais plutôt à une amélioration du bien-être animal: un chien mis au service d'un aveugle ou d'une enfant autiste n'est pas nécessairement malheureux. Tous nos rapports avec les bêtes ne se résument pas à la torture!

«Nous sommes déconnectés de notre assiette»

Pourquoi devient-on végétarien?

Jean-Baptiste Jeangène Vilmer: Cela dépend de chacun. Certains ont lu Singer, d'autres ont vu sur Internet les clips de PETA (*Association pour un traitement éthique des animaux, soutenue par de nombreuses stars, ndlr*). D'autres encore rejettent la viande pour des raisons religieuses, en réaction à leur milieu familial, ou suite à une expérience quelconque.

Vous-même, êtes-vous végétarien?

– C'est une question qu'on me pose souvent, à laquelle je refuse en principe de répondre. En effet, certains mi-

litants ne cautionneront mon travail que si je fais partie du «club», ce qui en dit long sur leur sectarisme. J'ai été végétarien pendant deux ans – après la rédaction du livre –, par pragmatisme et par refus de participer à l'élevage industriel. Par la suite, j'ai travaillé plusieurs mois à l'ambassade de France au Turkménistan, où j'ai dû y renoncer à cause des contraintes du pays. Mais j'ai vécu à la campagne et je n'ai pas d'opposition de principe à l'abattage des animaux. Plutarque a dit: «Si tu veux t'obstiner à soutenir que la nature t'a fait pour manger telle viande, tue-la donc toi-même le premier». Le problème, c'est que nous, citoyens, sommes déconnectés de ce qui se trouve

dans notre assiette. Le végétarisme, c'est aussi le refus de l'hypocrisie: si je ne mange pas de viande, c'est parce que je ne suis incapable de la tuer.

N'est-ce pas un mode de vie qui exige un revenu confortable?

– Pas nécessairement. Réduire sa consommation permet de manger une fois par semaine de la qualité, plutôt que tous les jours de la viande médiocre, issue d'une considérable souffrance. Il ne s'agit pas d'interdire ni de faire peur, cela aurait peu de chance de passer auprès du consommateur.
PROPOS RECUEILLIS PAR RMR

Trop d'éthique ou pas assez?

Du végétarisme au récent procès anti-corrida de Franz Weber à Genève, en passant par la stérilisation d'animaux de zoo comme l'ourson Knut (bichonné par son gardien devant les caméras du monde entier), la tendance est à la moralisation de notre rapport aux bêtes. Au plan législatif, aussi: ainsi en Suisse, où la Constitution protège la «dignité de la créature», y compris non humaine. Adoptée en 2003, la Loi sur le génie génétique (Gen-Lex) prévient les abus en matière de génie génétique.

Professeur de bioéthique à l'Université de Genève, Alex Mauron ne goûte pas le concept: «C'est un langage créationniste qui n'a pas sa place dans une Constitution laïque.» La dignité de l'animal n'a-t-elle pas de sens? «Au delà de sa force rhétorique, non. La dignité est utile lorsqu'il s'agit d'interdire la torture et de prévenir les traitements inhumains et dégradants. L'appliquer aux autres êtres, c'est la diluer. L'animal n'est pas un 'sujet moral', car contrairement à l'homme il ne peut être coupable de ses actes. Il est donc juridiquement inférieur à l'homme.»

CONTROVERSE SÉRIEUSE

Faut-il dès lors jeter l'antispécisme aux orties? «L'antispécisme est une controverse sérieuse du point de vue philosophique, ses avocats sont très militants, à l'image d'un Peter Singer. Il est légitime de prendre en compte l'intérêt de l'animal en vertu de sa souffrance, de chercher à la réduire au maximum, par exemple en réformant l'élevage industriel. Mais imposer le végétarisme à tout le monde n'est pas acceptable dans une démocratie libérale. L'antispécisme est politiquement correct, il participe d'une mode éthique: il faut être meilleur que son voisin, irréprochable. C'est bien gentil, mais il faut être cohérent: si on arrête l'expérimentation animale, on admet que les humains soient en première ligne, car aucun scientifique sérieux ne soutiendra qu'on puisse se passer complètement de l'expérimentation animale. L'antispécisme au fond, est un anti-humanisme. Personnellement, je suis partisan d'une éthique minimale, un catalogue de normes restreint, mais réellement défendable.»

Pour Florence Burgat, au contraire, «le débat est enfin posé. Les moqueries et la dérision font place à une inquiétude éthique». Philosophe et directrice de recherche à l'Institut français de la recherche agronomique, spécialisée dans les politiques liées au vivant, elle est notamment auteure de *L'animal dans les pratiques de consommation* (PUF/Que sais-je?, 1995) et *Les animaux d'élevage ont-ils droit au bien-être?* (INRA, 2001). Elle salue «la profusion de travaux universitaires et l'intérêt récent de la presse pour la manière dont nous traitons et utilisons les animaux.» La fin de l'exploitation animale est-elle proche? La chercheuse française en doute: «Cela signifierait un revirement complet, dans la mesure où cette attitude semble constituer l'humanité comme telle, c'est-à-dire dans une opposition violente et sans cesse réitérée contre les animaux.»

Un point de vue que partagent Fanny Vaucher et Karen Steinbach. Militantes de l'association LausAnimaliste, elles sensibilisent le public par des tractages et manifestations, et font campagne contre les fourreurs, pour l'abolition de la vivisection, etc. Selon elles, la loi suisse est un cache-misère: «C'est un garde-fou contre les manipulations génétiques, qui ne remet pas en cause notre rapport aux autres espèces. Il y a une sorte d'inertie générale face à des pratiques qui ne devraient plus exister. A cause des énormes intérêts économiques liés à l'exploitation animale, la population est maintenue dans l'ignorance. Qui aujourd'hui est conscient que la plupart des substances achetées sont testées sur des êtres sensibles privés de liberté? Qui connaît encore l'histoire du morceau de chair qu'il-elle avale quotidiennement?»

LausAnimaliste s'oppose au spécisme comme au racisme ou au sexisme: «L'égalité animale signifie que les intérêts de tous les individus sont pris en compte, indépendamment de leur espèce. C'est l'idée qui sous-tend l'égalité des sexes, appliquée à tous les individus sensibles. La lutte contre le spécisme implique une remise en cause fondamentale des mécanismes du mépris et de l'oppression, que les victimes en soient humaines ou non.» RMR



Le droit suisse à la pointe

En 1978, la Suisse s'est dotée d'une Loi sur la protection des animaux (LPA). Depuis 1992, la Constitution protège même explicitement la «dignité» des êtres non humains (art. 120). Insuffisant, selon les défenseurs des bêtes. A l'image de la Fondation «pour l'animal dans le droit» («Tier im Recht»), dont le vice-président, M^{re} Antoine Goetschel, défend les animaux maltraités devant les tribunaux zurichois: Zurich et Saint-Gall ont en effet leur avocat des animaux. Antoine Goetschel a participé au lancement de deux initiatives («Pour un meilleur statut juridique des animaux» et «Les animaux ne sont pas des choses») rejetées par le Parlement en 2002, mais qui ont contraint les députés à reconnaître la «valeur affective» de l'animal. Sans devenir un sujet juridique à part entière, celui-ci a droit à une prise en compte de ses intérêts, notamment en cas de séparation d'un couple. En octobre 2007 à Tokyo, la Suisse a été bien notée par le Congrès de la Fédération internationale des organisations étudiant les relations entre l'homme et l'animal. «Il faut être patient, mais en constituant des majorités, on obtient des résultats concrets», se félicite Antoine Goetschel, dont le canton a aussi banni l'expérimentation sur les primates. En mai dernier, l'initiative «Pour une véritable protection des animaux», soutenue par une vingtaine d'organisations, qui proposait de doter tous les cantons d'un avocat pour les animaux, a été rejetée par le Conseil fédéral. Le peuple devra trancher. D'ici là, le 1^{er} septembre entrera en vigueur la nouvelle LPA, qui mettra l'accent sur la formation des détenteurs d'animaux (professionnels et particuliers). RMR

¹www.tierimrecht.org ² www.iahaio.org